

Par les présentes, INCA RAIL en sa qualité d'opérateur ; et le CLIENT en qualité de Passager (adulte ou mineur, dans ce cas représenté par un adulte), célèbrent le présent contrat de transport ferroviaire public de personnes.

Conditions Générales

1. INCA RAIL s'engage à ce que le passager soit transporté à destination et jouissent des avantages de la classe correspondante au service pacté.
2. Le passager est transporté à destination en échange du paiement du billet de voyage, lequel, de par son émission et acquisition, représente l'acceptation et la soumission DE LA PART DU PASSAGER aux termes et conditions établis par le présent contrat, lequel il déclare accepter sans conditions ni réserves.
3. Aucun agent, serveur, représentant et/ou fonctionnaire, ou tierce personne, n'a la faculté ou la capacité de modifier, restreindre ou étendre les termes du présent contrat
4. Le présent contrat de transport est soumis à la Législation péruvienne, en particulier aux normes du Règlement Général des Chemins de Fer (Reglamento General de Ferrocarriles), ses modifications et normes connexes.

De la réservation et l'achat de billets

5. Afin de pouvoir utiliser le transport en train, LE PASSAGER doit présenter un billet de voyage valide. C'est-à-dire que ledit billet doit remplir les critères suivants :
 - a. Être complet, sans rature, ni déchirures, lisibles et présenter au verso la carte d'embarquement.
 - b. Ne pas avoir été altéré, mutilé ou émis de façon incorrecte : modifié ou falsifié.
 - c. Être payé à 100% de sa valeur nominale, laquelle est indiquée sur le billet, au moment d'aborder le train.
6. En général, tout enfant entre 0 et 12 ans doit être muni d'un billet pour voyager. Cependant, les passagers adultes voyageant avec des enfants entre 0 et 36 mois pourront solliciter l'exonération de paiement d'un billet pour le mineur à condition que ce dernier voyage dans les bras d'un passager adulte. Pour cela, ils devront présenter le document d'identité national (DNI) ou le passeport du mineur auprès de n'importe lequel de nos guichets au moins 1 heure avant le départ du train. Pour des raisons de sécurité, il n'est permis qu'à un seul enfant de 0 à 36 mois de voyager dans les bras d'un passager adulte. Au cas où un passager adulte voyage avec deux enfants entre 0 et 36 mois, le second enfant devra occuper un siège, et pour autant il devra payer un billet au tarif enfant et solliciter un billet exonéré pour le premier.
7. Il est de la responsabilité du passager de vérifier les informations contenues sur le billet afin d'éviter des erreurs ne pouvant être rectifiées après l'achat du billet. Réviser soigneusement vos billets et, en cas d'erreur, contactez-nous immédiatement.
8. Inca Rail a le droit de confisquer, à sa discrétion exclusive, tout billet ne remplissant pas ces conditions de validité en accord avec les lignes ci-dessus ou qui soit présenté indument par une personne qui n'est pas le passager nommé sur le billet
9. En cas de billets payés par carte de crédit et/ou par virement bancaire, au cas où le paiement n'est pas reconnu et que la prestation ne s'effectue pas intégralement, INCA RAIL se réserve le droit d'annuler les billets.

Achat à travers notre page Web

10. En vertu de cet accord, les services de traitement de paiements de biens et/ou de services acquis en ligne sur ce site sont fournis par INCA RAIL EUROPA LIMITED au nom d'INCA RAIL SAC, selon le type de moyen de paiement utilisé lors de l'achat de biens et/ou de services.

Dans le cas où il décide de payer avec une carte de crédit et que le paiement soit traité par un acheteur européen, ces termes constituent un contrat entre lui et INCA RAIL EUROPA LIMITED. Pour tout autre type d'achat, ces termes représentent un contrat entre lui et INCA RAIL SAC et les biens et/ou services lui seront fournis directement par INCA RAIL SAC.
11. En cas d'achat à travers notre page web, le passager recevra une « preuve d'achat » laquelle sera envoyée à son courrier électronique comme confirmation de la réservation. Imprimé, ce reçu lui servira à récupérer le billet à n'importe quel guichet d'INCA RAIL. Le reçu contiendra le détail des billets achetés, le montant de la transaction et le code de réservation.
12. À partir de 10 jours avant le voyage et jusqu'à trente (30) minutes avant le départ du train, il pourra récupérer les billets de train achetés auprès de nos guichets situés dans les gares d'Ollantaytambo et de Machu Picchu ainsi qu'à notre bureau de vente situé sur la Plaza de Armas de Cuzco, Calle Portal de Panes 105. **Pour ce faire, il est indispensable que le titulaire de la carte de crédit qui a effectué l'achat des billets se présente muni de ses papiers d'identité, le reçu imprimé et la carte de crédit avec laquelle il a effectué l'achat. Aucun billet ne sera remis à des tiers.**

Au moment de récupérer les billets, il est indispensable que le passager soit muni du reçu imprimé ainsi que de tous les détails pertinents de la réservation effectuée.
13. L'achat à travers notre page web ne permet pas de choisir les sièges ; pour cela, Inca Rail fera tout son possible afin de regrouper les passagers ayant acquis des billets avec une seule réservation. Cependant, un tel regroupement se fera sur la base des disponibilités de sièges, sans obligation contractuelle de la part d'INCA RAIL.
14. Les réservations et/ou achats frauduleux, fictifs et/ou utilisés incorrectement sont interdits et seront annulés. Ce type de

réserve et/ou achat correspond à n'importe lequel des cas suivants :

- a. Paiements avec une carte de crédit non autorisée par le titulaire de la carte.
- b. Altération des billets, sur lesquels on aurait changé la condition du passager afin d'avoir accès à un tarif inférieur à celui qui correspond : c'est-à-dire, changer à « ADULTO » (adulte) un billet émis au tarif guide ou enfant.
- c. Altération des billets, sur lesquels on aurait changé l'identité du passager afin de supplanter le passager titulaire du billet.

Inca Rail se réserve le droit de dénoncer aux autorités compétentes les situations décrites ci-dessus.

Obligations des passagers au moment d'embarquer

15. Arriver à la station correspondante avec anticipation – minimum 30 minutes avant l'heure de départ programmée.
16. Pour pouvoir embarquer, adultes et mineurs représentés par un adulte devront présenter à l'embarquement leur billet respectif et les documents d'identité/passeport correspondants.
17. Aborder ou descendre du train seulement quand le personnel d'INCA RAIL l'indique.
18. Ne pas embarquer dans le train en état d'ébriété ou sous l'influence de drogues, avec du matériel inflammable, des explosifs, des armes ou autre objet mettant en danger la sécurité de l'équipage ou qui, dû à sa taille, volume, poids ou autres caractéristiques, incommode les passagers. INCA RAIL pourra refuser l'accès au train aux personnes dans cette condition ou transportant lesdits objets.
19. Se conformer aux instructions données par l'équipage.
20. Ne pas fumer dans l'auto-wagon ni dans les autres espaces publics des Stations. Interdiction contenue dans la Loi 29517 qui modifie la Loi 28705, laquelle interdit de fumer à l'intérieur, dans les espaces publics fermés et dans tout moyen de transport public. En cas de violation avérée de cette interdiction, le passager devra payer une amende de US\$ 1,000.00 (mille dollars américains) à titre de clause pénale compensatoire, afin d'indemniser les dommages et préjudices causés.
21. INCA RAIL se réserve le droit de restreindre l'accès aux personnes dont l'état de santé est délicat et inadapté à la réalisation du voyage, ainsi qu'aux femmes en état de gestation avancé (égal ou supérieur à sept mois). INCA RAIL ne se fera pas responsable de la santé ou de l'état physique des passagers ou de tout accident ou problème pouvant survenir comme conséquence de leurs conditions.
22. Les passagers désirant voyager avec un animal de compagnie devront en faire la demande 48 heures avant le voyage auprès des bureaux d'INCA RAIL. Ils devront payer US\$ 50.00 par animal à titre de passage. Ne seront pas admis les animaux considérés de race ou d'espèce dangereuse ou qui démontrent tout type d'agressivité envers les passagers durant l'embarquement. Le propriétaire de l'animal sera responsable pour tout dommage ou préjudice pouvant être causé au train ou à une tiers personne.
Les personnes souffrant d'un handicap visuel et nécessitant l'assistance d'un animal entraîné pour les guider pourront aborder avec celui-ci sans coût additionnel.

Dégagement de responsabilité

23. INCA RAIL n'assume aucune obligation ni responsabilité pour tout changement, retard, arrêt non programmé, annulation, retardement, raisonnablement nécessaire ou inévitable, avant, pendant ou après le début de la prestation de service engagée, non plus que du résultat d'action, d'omission ou de tout autre fait, acte ou circonstance dérivés de :
 - Toute cause non imputable à INCA RAIL consistant en un événement extraordinaire, imprévisible et irrésistible qui empêche l'exécution du service.
 - Conditions climatologiques défavorables, raisons techniques, conditions de la route ou cas de force majeure.
24. Dans les cas stipulés de l'insert ci-dessus, INCA RAIL a la faculté de changer l'itinéraire de ses trains, après l'avoir communiqué aux clients ; INCA RAIL peut aussi substituer le moyen de transport par un moyen alternatif ou déplacer le passager afin d'amener celui-ci à sa destination. INCA RAIL n'assume aucune responsabilité pour ces changements réalisés en vertu d'événements imprévisibles décrits dans la clause 23. S'il advenait une des situations décrites plus haut, l'entreprise s'engage à rembourser la différence de prix mais pas la valeur du billet.
25. Le service de transport de passagers offert par INCA RAIL est fourni de manière indépendante et autonome. Pour cela, en accord avec la clause 23, INCA RAIL n'assume aucune responsabilité face au client ou tiers pour des retards ou l'impossibilité de prendre les connexions avec d'autres moyens de transport, ou pour l'impossibilité d'exercer les droits lui correspondants en accord avec le contrat que le client a passé avec tout hôtel, restaurant, agence de voyage et toute autre personne ou entreprise.
26. Au cas où le passager n'arrive pas à la gare avant l'heure de départ du train, peu importe la cause, il perdra le service pacté et n'aura droit à aucun remboursement, dévolution ou changement de date ; pour cela, INCA RAIL n'assume aucune responsabilité pour manquement quant à l'arrivée du passager à la station pour des raisons qui sont imputables audit passager

Bagage

27. Le passager est responsable de prendre soin de ses bagages avant l'embarquement et après celui-ci ; toute perte de bagage à main ou autre de dimension supérieure dans la station de train ou d'autres lieux différents du train sera de la seule responsabilité du passager, INCA RAIL n'ayant aucun type d'obligation ou de responsabilité.
28. Les auto-wagons d'INCA RAIL ne comprennent pas de garde-bagage à bord. Le billet de voyage donne droit au passager à emporter en voiture seulement un bagage à main (sac à dos, sac ou attaché-case) d'un poids inférieur ou égal à 8kg/11lb et de dimension maximum de 62 pouces linéales / 157 cm (hauteur + longueur + largeur).

29. INCA RAIL ne se fera responsable d'aucune perte, vol ou dommage aux objets de valeur se trouvant dans le bagage des passagers.

En cas de perte du billet de voyage

30. En cas de perte ou de vol du billet de voyage physique original, INCA RAIL pourra, sur demande du passager et après identification de celui-ci, émettre une copie du billet. Pour ce faire, le passager, muni de ses documents d'identité, devra s'adresser à n'importe quel guichet d'INCA RAIL dans les stations de train d'Ollantaytambo et de Machu Picchu. Afin d'émettre un nouveau billet, il est obligatoire que le passager réalise cette sollicitude avec au moins 60 minutes d'anticipation sur le départ du train. Dans le cas contraire, il perdra le service pour lequel il aura payé

Cas d'endossement ou d'ajournement du titre de voyage

31. Les passagers peuvent endosser ou transférer le titre de transport en faveur d'un autre passager dûment identifié ou ajourner le voyage, à condition expresse de le communiquer avec une anticipation de vingt-quatre (24) heures minimum à la date et heure prévues pour le début du service. Pour se faire, ils devront se présenter, pendant les horaires d'ouverture, à notre bureau situé Portal de Panes, Plaza de Armas, Cusco, munis du titre original physique ou du justificatif d'achat. La démarche d'endossement ou de transfert est personnelle : le passager devra signer une note de crédit et il sera procédé avec celle-ci à une annulation du titre de transport et à l'émission d'un nouveau présentant les nouvelles informations demandées. Le passager assume les frais engendrés par l'émission du nouveau billet, lesquels représentent environ 10% de la valeur du titre de transport. Dans le cas où le titre de transport ait été acheté dans une agence de voyage ou autre entité juridique, l'annulation du titre original devra être soumise à l'entreprise acquéreuse, auquel cas un représentant de ladite entreprise devra se présenter à notre bureau pour signer et tamponner la note de crédit dans le délai établi ci-dessus.

Annulation du service par le passager

32. Le passager pourra solliciter l'annulation du service avec une anticipation de vingt-quatre (24) heures minimum à la date et heure prévues du service. Pour se faire, il devra se présenter, pendant les horaires d'ouverture, à notre bureau situé Portal de Panes, Plaza de Armas, Cusco, munis du titre original physique ou du justificatif d'achat. La démarche de remboursement est personnelle: le passager devra signer une note de crédit et il sera procédé avec celle-ci à une annulation du titre de transport et au remboursement via le même mode de paiement avec lequel l'achat a été réalisé : carte bancaire ou en liquide. Le passager assume les frais engendrés par le remboursement, lesquels représentent environ 10% de la valeur du titre de transport. Dans le cas où le titre de transport ait été acheté dans une agence de voyage ou autre entité juridique, l'annulation du titre original devra être soumise à l'entreprise acquéreuse, auquel cas un représentant de ladite entreprise devra se présenter à notre bureau pour signer et tamponner la note de crédit dans le délai établi ci-dessus. De plus, dans ce cas, l'argent sera remboursé via virement bancaire ou chèque négociable au nom de la raison sociale figurant sur le titre de transport. En aucun cas il ne sera réalisé de remboursement en liquide.

Politique de confidentialité

33. Toutes les informations fournies par nos clients sont confidentielles, conservées, transmises et reçues de manières sécurisée à travers un système fiable qui codifie les données.
34. Site Inca Rail utilise des cookies, pixels de suivi et des technologies connexes. Les cookies sont des petits fichiers de données qui sont servis par notre plate-forme et stockés sur votre appareil. Notre site utilise des cookies larguées par nous ou des tiers pour une variété de raisons, y compris pour exploiter et personnaliser le site. En outre, les cookies peuvent aussi être utilisés pour suivre la façon dont vous utilisez le site pour cibler les annonces de vous sur d'autres sites.